

Protégez-vous contre la maladie de Lyme Nouvelles zones à risque dans la région de Lanaudière

Joliette, le 25 juin 2024 - La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière rappelle à la population l'importance de se protéger contre les piqûres de tiques, car ces insectes peuvent transmettre la maladie de Lyme.

Situation dans Lanaudière

Il y a 33 municipalités dans Lanaudière qui sont considérées comme des zones à risque de contracter la maladie de Lyme. Pour connaître les municipalités ciblées dans la région et ailleurs au Québec, consultez la carte interactive au <https://www.inspq.qc.ca/zoonoses/maladie-de-lyme> ou la [liste](#) des municipalités.

Les tiques porteuses de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires, porteuse de la bactérie *Borrelia burgdorferi*.

On retrouve principalement cet insecte dans les herbes hautes et les végétaux sur le sol. Si une tique s'agrippe à votre peau et qu'elle vous pique, il faut la retirer de façon sécuritaire et suivre certaines recommandations. Pour savoir quoi faire lors d'une piqûre, consultez le <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-dune-tique-en-cas-de-piqure>.



Traitement à titre préventif

Si vous avez été piqué par une tique dans une zone à risque, un antibiotique pourrait vous être prescrit de façon préventive. Pour évaluer si un traitement préventif est recommandé, communiquez avec Info-Santé 811 ou consultez un professionnel de la santé dans les plus brefs délais.

Symptômes

Des symptômes peuvent apparaître entre 3 et 30 jours après une piqûre de tique. Le symptôme le plus caractéristique est une rougeur de la forme d'une cible au site de la piqure. Celle-ci cause peu ou pas de douleur, ni de démangeaison et dure au moins 2 jours. La fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures peuvent aussi être présents.



Si vous présentez un ou plusieurs symptômes de la maladie de Lyme, appelez Info-Santé 811 ou consultez un professionnel de la santé. Lorsque détectée à un stade précoce, l'infection se traite à l'aide d'antibiotiques. Si elle n'est pas détectée ni traitée rapidement, des complications peuvent survenir, comme des problèmes cardiaques, neurologiques et articulaires qui sont parfois irréversibles.

Conseils de prévention

Pour éviter les piqûres de tiques, voici des habitudes à adopter lors d'activités extérieures :

- Marcher en forêt dans les sentiers et éviter les herbes hautes;
- Utiliser un chasse-moustiques sur les parties exposées du corps;
- Porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs de couleurs claires, pour repérer les tiques plus facilement;
- Placer son chandail dans son pantalon et enfiler ses bas par-dessus son pantalon pour empêcher les tiques de grimper le long des jambes;
- Inspecter ses vêtements, son équipement et son corps après toute activité extérieure. Se faire aider par une autre personne ou utiliser un miroir pour examiner les parties moins visibles comme le dos;
- Inspecter son animal après les sorties et retirer rapidement toute tique retrouvée sur lui;
- Prendre un bain ou une douche dès que possible, idéalement dans les 2 heures suivant l'activité extérieure, pour vérifier la présence de tiques. Cela permettra également d'enlever les tiques qui ne seraient pas solidement attachées à la peau;
- Profiter aussi de l'heure du bain pour examiner les enfants.

Pour plus d'informations sur la maladie de Lyme et la prévention des piqûres de tiques, vous pouvez consulter les outils suivants :

- [Site Web du Gouvernement du Québec;](#)
- [Feuillelet Avant qu'une tique vous pique...;](#)
- [Affiche 10 cachettes préférées des tiques sur votre corps;](#)
- [Dépliant Maladie de Lyme en milieu de travail \(pour les employeurs\);](#)
- [Dépliant Maladie de Lyme en milieu de travail \(pour les travailleurs\).](#)

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca